

Les Petites et Moyennes Entreprises en Algérie Entre défi de pérennisation et risque de mortalité

AGGOUN Mokdad¹, HACHEMAOUI Mohamed²

¹ University of Alger 3, aggounmokdad3@gmail.com

² University of Alger 3, mhachemaoui@esgen.edu.dz

Article Information

Article history

Received: 21 January 2026

Accepted: 08 February 2026

Published: 31 March 2026

Corresponding Author

AGGOUN Mokdad

aggounmokdad3@gmail.com

Copyright© 2026, University

of Abdelhafid Bousof, Mila.

This is an open access article

under the CC BY-NC-ND

license.

Suggested Citation

AGGOUN, M. &

HACHEMAOUI, M. (2026).

Les Petites et Moyennes

Entreprises en Algérie Entre

défi de pérennisation et risque

de mortalité, Finance and

Business Economics Review,

Vol.10 , No. 1, pp. 186-197.

DOI :

10.58205/fber.v10i1.2087

Résumé: La redynamisation du secteur des Petites et Moyennes Entreprises (PME) constitue pour les pouvoirs publics en Algérie, l'un des axes majeurs, voire prioritaires, de renforcement de la densification du tissu économique à l'effet de lui garantir un développement graduel et durable. Ce dernier ne serait effectif qu'à travers la réduction de la mortalité des PME peu compromise dans un climat d'affaires à forte compétitivité encadré par un marché généralement instable. Pour ce, cette étude a pour objet d'essayer d'étaler les principales causes du phénomène de la mortalité des PME et de démontrer, par voie de conséquence, si la disparition de ces entités économiques est une fatalité ou un déficit de gouvernance. Il sera question par la suite de conclure par des recommandations en vue de pouvoir faire face à l'impact négatif de ce phénomène..

Keywords: PME, mortalité, tissu économique, développement durable, fatalité et gouvernance.

Abstract

The revitalization of small and medium-sized enterprise sector represents, for public authorities in Algeria, one of the major indeed priority—strategic axes. For strengthening and densifying the economic fabric, with the aim of ensuring gradual and sustainable development. This objective can only be realized through reducing the mortality of SMEs, which is hardly achievable in a highly competitive business environment, generally governed by an unstable market.

For this reason, the purpose of this study is to attempt to identify the main causes of the phenomenon of SME mortality to demonstrate, consequently, whether the disappearance of these economic entities is matter of inevitability or the consequence of governance deficiencies. The study will subsequently be concluded with a recommendation intended to mitigate the negative effects of this phenomenon.

Key words: SME's, mortality, economic fabric, sustainable development, inevitability and governance.

FBER Introduction

186

Toute entreprise, quelle que soit sa taille, petite, moyenne et même grande, est créée dans une optique de pérennisation. Elle tire sa survie d'un ensemble de facteurs encadrant son environnement dont elle est obligée de s'y adapter pour pouvoir éviter les risques d'échec, voire même de disparition. Tout comme l'être humain, l'entreprise a un cycle de vie à parcourir qui commence par un point de départ et arrive à un point de limite. Selon l'économiste Britannique Alfred Marshall : « la longévité des entreprises est comparée à celle d'un processus naturel lié à la présence des dirigeants et leur capacité de manager ». Pour cet économiste, la pérennisation d'une entreprise dépend fortement du degré de performance du management opérationnel exécuté.

En Algérie, le tissu économique est constitué dans son ensemble par des Petites et Moyennes Entreprises dont le nombre, selon le Bulletin d'Information Statistique de la PME n° 44 -

édition Mai 2024 édité par le Ministère de l'Industrie (données de l'année 2023) avoisine **1.5 Million de PME**, tous secteurs et statuts confondus.

La priorité des pouvoirs publics est accordée à la densification de ce tissu à travers la mise en œuvre de politiques publiques visant le développement de la PME à triple dimensions « *Emergence-Croissance-Pérennisation* » -loi 17-02 portant orientation sur le développement de la Petite et Moyenne Entreprise (PME)-.

Le suivi statistique édité par l'Office National des statistiques (ONS) indique que le 1/3 des Petites et Moyennes Entreprises arrivent à leurs points de limites avant même d'achever leur cinquième année.

L'objectif de cette étude est d'essayer de situer la vie économique des PME entre le défi de la continuité et le risque de disparition à travers la mise en exergue des expériences vécues en présentant les différentes étapes de leur cycle de vie.

Pour ce, il est primordial de poser la problématique suivante :

« Quelle est la démarche à entreprendre par les PME algériennes afin d'éviter les risques de disparition dans un environnement concurrentiel en mutation permanente, tout en assurant par la même, une pérennisation sans difficultés » ?

Pour ce, l'étude sera axée sur trois points essentiels à savoir :

I/ Rôle et importance des PME dans le développement de l'économie ;

II/ Facteurs de pérennisation et risques de mortalité des PME ;

III/ Perspectives de croissance des PME à l'ère de la prédominance de la technologie.

Notions conceptuelles :

La Petite et Moyenne Entreprise (PME) : La définition du concept « Petite et Moyenne Entreprise » demeure toujours non identique. Elle se différencie d'un pays à un autre et d'une institution à une autre. La différenciation est due à la non uniformisation de l'utilisation des critères de définition. Il existe, selon les experts, plusieurs définitions des PME, basée sur deux (02) principaux critères quantitatif et qualitatif.

A titre indicatif, nous citons quelques-unes :

- ❖ La Commission des Nations Unies définit la PME à base du critère d'emploi limitant le nombre de 05 à 499 travailleurs dans les pays industrialisés et de 15 à 100 travailleurs. (de 15 à 19 petite ; de 20 à 99 moyenne) ;
- ❖ La Commission Européenne définit, pour sa part, la PME en se basant principalement sur le critère d'autonomie (un pourcentage de contrôle par une autre entreprise inférieur à 25%), d'un nombre d'emploi entre 01 et 250 salariés en plus d'un chiffre d'affaires ne dépassant pas les 40 millions d'Euros et un budget technique ne dépassant pas 27 millions d'Euros.
- ❖ La Banque Mondiale définit la PME à base de trois (03) catégories :
 - La microentreprise qui emploie moins de dix (10) personnes et dont son chiffre d'affaires n'excède pas 100 000 Dollars ;
 - La petite entreprise qui emploie moins de cinquante (50) personnes et dont son chiffre d'affaires n'excède pas Trois (03) Millions Dollars ;
 - La moyenne entreprise qui emploie moins de trois cent (300) personnes et dont son chiffre d'affaires n'excède pas 15 millions Dollars.

En Algérie, la promulgation de la loi 17-02 du 11 Rabi El Awel 1438 correspondant au 17 janvier 2017 (Journal Officiel n° 02) portant loi d'orientation sur le développement la Petite et Moyenne Entreprise, qui vient en remplacement de celle promulguée en 2001, a définit la PME, dans son article 05 stipulant : « La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services employant une (01) à deux cent cinquante (250) personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre (04) milliards de DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un (01) milliard de DA et qui respecte le critère d'indépendance ». Ce dernier est expliqué par le fait que le capital de la PME ne doit en aucun cas être détenu à 25% et plus par une ou plusieurs entreprises (art 5 de loi sur la PME).

Tableau1 Classification des PME en Algérie

Critères Volume	Nbre d'emplois	Chiffre d'Affaires Annuel	Bilan Annuel
Très Petite	01-09	Moins de 40 MDA	Moins de 20 MDA
Petite	10-49	Moins de 400 MDA	Moins de 200 MDA
Moyenne	50-250	De 400 MDA à 04 milliards DA	De 200 MDA à 01 Milliard DA

Source : Articles 08,09 et 10 de la loi 17-02 portant orientation sur le développement de la PME.

Globalement, la pérennisation des PME est définie comme étant la résultante de la mise en œuvre d'un ensemble d'actions ayant pour objet de les maintenir en vie le plus longtemps possible. Elle est subordonnée à la réunion d'un certain nombre de facteurs internes et externe. A défaut, Ces PME courront le risque de disparition d'où **mortalité**.

I/ Rôle et importance des PME dans le développement de l'économie :

Le tissu économique mondial est globalement constitué des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dont le taux d'implantation ne cesse d'évoluer d'année en année. Leur importance découle du rôle qu'elles jouent dans l'économie. A plus de 90 %, les PME contribuent fortement à la croissance économique à travers, notamment :

- la participation dans le Produit Intérieur Brut (PIB) par l'amélioration permanente de la Valeur Ajoutée (indicateur majeur de mesure de la production créée par les entreprises), d'où création systématique de richesses ;
- la création de postes d'emplois nouveaux (selon les rapports de l'OCDE, les PME sont considérées comme étant les plus grands créateurs d'emplois avec 60 à 70 % dans la majorité des pays) ;
- l'encouragement à la mobilisation de l'épargne publique par son utilisation dans la création des projets d'investissement productif de biens ou services du fait que ces PME nécessitent des capitaux moins importants par rapport aux grandes entreprises ;
- l'amélioration de la compétitivité par l'innovation, la recherche et le développement effectuées de manière continue par les jeunes propriétaires se conformant ainsi à l'avancée technologique ;
- la participation qualitative dans le développement local par une implémentation de PME répondant aux besoins économiques locaux et par la même une contribution efficace en matière d'engagements fiscaux ;
- la contribution aux efforts consentis par les pouvoirs publics en termes de diversification économique, notamment en matière d'export à l'effet d'atteindre les équilibres commerciaux ;
- la promotion de la culture entrepreneuriale chez les jeunes en les incitant à créer leurs entreprises, notamment les Start-up.

En Algérie, l'entrepreneuriat est un des leviers de la croissance économique. Le plan de relance économique 2020-2024 (volumes 1 et 2) l'a très bien stipulé en pages 65 et 66. Il a pour objectif, d'augmenter le nombre de PME par 1000 habitants et ce à travers le renforcement de l'écosystème créateur de petites et moyennes entreprises, notamment, innovantes.

Avec plus de 1.4 million de petites et moyennes entreprises (PME) au 31/12/2023, dont plus de 130 000 créées durant la même année et avec un nombre de plus de 3.4 millions d'emplois créés, l'Algérie atteint ainsi 32 PME/1000 habitants. C'est le secteur des services qui domine l'espace avec près de **70%**, suivi du secteur du BTPH avec seulement **11%**. Le secteur de l'industrie est en 3ème position avec **9%** et enfin, le secteur de l'agriculture avec presque **10%**.

Tableau2 : chiffres clés au 31/12/2023

Population Totale	1 483 980 (↗ 8.36 %)
PME créées	131 346
Cessations d'activités (PME privées)	12 463
PMI	141 574 9.54%
PME publiques (EPE)	223
Densité des PME (Nombre PME pour 1000 Habitants) Tous statuts juridiques confondus	32
Emplois (agents)	3 490 498

Source : Bulletin statistiques de la PME édité par le Ministère de l'Industrie n° 44-mai 2024.

A fin 2023, la population des PME en Algérie a atteint 1.48 Million avec une créant un peu plus de 3.4 millions de postes d'emplois et une mortalité de PME de plus de 12 400 entités arrivant à une densité de **32 PME/1 000 habitants** (Bulletin d'Information Statistiques n° 44 du Ministère de l'Industrie).

Tableau 3 : PME par tranche d'effectif

Branche d'activité	Effectif de 1 à 9	Effectif de 10 à 49	Effectif de 50 à 250	Total
Agriculture	142 200	101	30	142 331
BTPH	159 916	2 448	268	162 632
Industries	139 122	1 910	542	141 574
Services	1 033 229	3 664	550	1 037 443
Total	1 474 467	8 123	1 390	1 483 980
Part (%)	99.36	0.55	0.09	100

Source : (Bulletin statistiques de la PME édité par le Ministère de l'Industrie n°44- mai 2024).

Ce tableau nous permet d'indiquer que c'est la Très Petite Entreprise (TPE) à moins de neuf (09) personnes, tous secteurs confondus, qui représente **99.36%** et qui emploie le maximum de personnes avec 1.4 Millions. C'est le secteur des services qui domine avec un taux avoisinant **70%**.

II/ Facteurs de pérennisation et risques de mortalité des PME :

L'analyse de ce point est engagée à travers un traitement mixte, mettant en exergue aussi bien les facteurs de réussites que les risques d'échec. L'appréciation de l'un va impacter l'autre. Elle sera traitée de manière générale et non focalisée sur des indicateurs mesurables.

Avant d'étaler ce point, il est nécessaire de connaître les cycles de vie des entreprises.

1/ Étapes du cycle de vie de la PME :

La théorie de cycle de vie a été toujours, comme on l'a signifié dans l'introduction, rapprochée de celle de l'être vivant.

Additivement à la conception qu'a soulignée, Alfred Marshall, relative à la longévité des entreprises, Larry Grenier a précisé, en (1972), que la dynamique de l'entreprise est elle aussi fondée sur le cycle de vie.

Effectivement, la vie des entreprises, notamment les Petites et Moyennes Entreprises, est à l'image de la vie humaine. Elle doit systématiquement ou même obligatoirement passer par un certain nombre d'étapes, considérées comme nécessaires à leur continuité. Il s'agit des étapes suivantes :

1.1/ La création : C'est la phase embryonnaire du projet. Elle est surtout marquée par la préparation des conditions nécessaires pour sa naissance à partir de l'apparition de son identité visuelle, ses intentions économiques et sa vision stratégique. Le démarrage effectif peut être concrétisé durant cette phase.

1.2/ Le développement : Dès la première année d'entrée en activité, la PME commence à se faire connaître, ensuite cherche à se positionner pour assurer une place dans le monde des affaires, puis développe sa performance par l'amélioration de tous les agrégats de gestion.

1.3/ La maturité : Cette étape, appelée aussi phase de stabilisation. Elle peut durer le plus longtemps possible. C'est à ce moment là que la PME consolide ses acquis en matières d'expertise et d'expérience.

1.4/ Le déclin : Arrivée à ce stade, la PME est entrée dans un espace critique marqué par une activité tournant au ralenti avec des alertes au couleur jaune indiquant un danger imminent. Une décision stratégique s'impose. C'est le Top Management qui doit intervenir et ce à travers la mise en place d'actions pointues d'innovation et de changement de cap vis-à-vis des acteurs de l'écosystème dans le but de ne pas perdre l'entreprise et de pouvoir la faire renaître de ses cendres.

2/ Causes de mortalité :

Les différentes études effectuées à l'échelle mondiale ont prouvé que la pérennisation d'une entreprise a été toujours évoquée comme étant un des indicateurs de sa réussite dans le domaine des affaires, quel que soit la longévité de sa vie. Par contre, tout arrêt d'activité avant atteinte d'objectifs est considéré comme échec, d'où mortalité.

Ces études affirment par ailleurs que l'environnement de la PME constitue l'élément déterminant sa réussite ou son échec.

La réussite se prépare tout au début. Elle commence au moment de la prise de décision d'engagement dans ce domaine. Elle ne doit en aucun cas être la conséquence d'une situation de chômage.

Plusieurs spécialistes ont énuméré un certain nombre de facteurs ayant confirmé la défaillance des PME dont nous citons :

1/ Toute entreprise ne pouvant pas couvrir ses dépenses par ses ressources se trouve dans l'incapacité de poursuivre son fonctionnement, court le risque d'arriver à une situation de faillite (thèse de Doctorat de Chalouli Djelloul sur le renseignement économique -page 22) 2022 ;

2/ Selon le même chercheur, toute entreprise se trouvant confrontée à des difficultés d'ordres techniques, notamment, faible rentabilité, approvisionnement insuffisant de la chaîne de production en matières premières, ayant pour conséquences le non-respect des engagements financiers, est considérée comme entité en cours de faillite. (Thèse de Doctorat de Chalouli Djelloul sur le renseignement économique -page 22) 2022.

De ce qui précède et à base d'une expérience vécue dans ce domaine, nous pouvons confirmer qui suit :

2.1/ En phase de création :

Cette phase est cruciale pour la vie d'une entreprise. Elle consiste, pour le porteur de projet, à veiller à ce que toutes les conditions de réussite soient réunies. Le contraire signifierait la confrontation aux risques d'échec. Elle se prépare bien avant. Elle commence au moment de la prise de décision d'engagement dans ce domaine. Elle ne doit en aucun cas être la conséquence d'une situation de chômage. Pour ce, un certain nombre de facteurs internes et externes doivent intervenir.

2.1.1/ Facteurs internes : Ils peuvent se présenter comme suit :

Une Idée bien Choisie : Le mauvais choix de l'idée pourrait constituer, au départ, un élément d'échec car, il ne s'agit pas de créer des projets pour les créer, mais ils doivent être lancés par des connaisseurs du domaine, soit à base d'un profil académique ou de connaissances acquises par une formation complémentaire spécialisée.

Un Projet bien Maturé : Un projet réussi est subordonné de la mise en œuvre d'un processus de maturation de l'idée à travers l'élaboration d'un business plan complet contenant tous les aspects de gestion demandés. Un projet techniquement limité avec même une bonne idée pourrait provoquer un mauvais départ et par voie de conséquences courir un risque d'échec.

Une Gouvernance Spécialisée : le pilotage du projet bien maturé ne serait efficace qu'à travers le recrutement d'une équipe directoire ayant des capacités managériales de qualité, pouvant mettre en œuvre le savoir, le savoir-faire et le savoir être et même le savoir vouloir qui consiste à définir la vision stratégique par le Top Management. De ce fait, toute mauvaise manœuvre pourrait constituer un risque d'échec.

Un financement adéquat : Durant cette phase, le financement est un élément vital dans la vie économique des PME. Un montage financier répondant aux besoins de fonctionnement demeure la clé de réussite par excellence. Il pourrait prendre la forme d'un autofinancement (apport unique des propriétaires) ou celle d'un financement mixte (participation des actionnaires et un endettement bancaire) dans la limite du business plan présenté.

Un lancement du produit en temps « T » : Une fois tout est prêt, le lancement pourra être annoncé. Il doit se faire au moment idéal qui correspond à la nature et aux spécificités de l'activité car un faux démarrage pourrait impacter négativement le devenir de l'entreprise.

FBER

191

2.1.2/ Facteurs externes : Ils peuvent se présenter comme suit :

Une étude de marché : On ne peut entamer un projet sans se focaliser sur le marché en analysant son environnement, ses caractéristiques, sa taille, ses composantes, ses points d'équilibre en termes d'offre et demande. Des analyses adéquates sont les outils efficaces pour éviter d'éventuelles défaillances.

Un suivi pointu du degré de l'avancée technologique : C'est l'exercice de la veille technologique en matière d'invention et d'innovation. Son absence pourrait rendre la PME moins compétitive d'où risque de retard économique et possibilité de mortalité.

Une maîtrise de la réglementation : Tout activité économique est directement encadrée par un package légal et réglementaire définissant les champs d'intervention, les droits et obligations des PME. Les gestionnaires de ces dernières doivent se conformer de manière stricte aux procédures édictées par les différents textes car le non-respect de telles dispositions exposerait les PME à supporter de lourdes conséquences en matière d'amendes ou même cessations temporaires d'activité d'où risque de mortalité.

Une connaissance de l'environnement concurrentiel : C'est un élément décideur de l'implémentation ou non d'une PME au niveau d'un espace d'affaires. Connaître ses concurrents est une nécessité absolue pour assurer une pérennité à travers la mise en œuvre d'une politique commerciale renforçant sa position sur le marché à forte concurrence.

En matière de temps, les PME dont la durée de vie n'excédant pas les trois (03) ans sont les plus confrontées au risque de mortalité pour les raisons sus évoquées, notamment d'ordre managérial du fait de l'insuffisance d'expérience dans les domaines liés à la gestion.

2.2/ En phase de développement :

C'est la phase la plus importante dans la vie des PME. Elle consiste à mieux gérer leur croissance dans le temps et dans l'espace, notamment en matière de :

Maîtrise des coûts : Pour être compétitives, les PME sont tenues de savoir de manière exacte et continue combien coûtent leurs produits (biens ou services) à la source. Cette information leur permet de se situer commercialement par rapport à la demande du marché. Une maîtrise de tel aspect pourrait leur réduire le risque de mortalité.

Agressivité commerciale : L'élaboration d'une politique commerciale non pointue qui ne tient compte ni de la nature de la demande de la clientèle ni de la façon par laquelle les produits sont présentés, risque de porter atteinte à la crédibilité des PME d'où possibilité de disparition.

Gestion de la ressource humaine : La ressource humaine est l'un des facteurs clés de réussite des PME. Sa bonne prise en charge en matière de gestion des compétences et des carrières permet d'améliorer la productivité, d'assurer une stabilité socioprofessionnelle et un climat serein sans conflits. Toute négligence de l'importance de ce capital pourrait constituer un risque de mortalité.

Concernant cette phase, le risque surgit à partir de la troisième année jusqu'à la dixième (de 03 à 10 ans). La défaillance se constate au niveau du suivi managérial limité de l'ensemble des agrégats de gestion, notamment ceux liés à la maîtrise des coûts, aux attentes de la ressource humaine en matière de formation et d'amélioration des compétences en plus de l'incapacité de suivre l'évolution technologique.

FBER

192

2.3/ En phase de maturité :

C'est la phase la plus difficile à gérer car certains managers la considèrent comme étant une étape de stabilisation économiquement acquise qui pourrait durer dans le temps. Pour éviter d'éventuel risque, Il y a lieu de se maintenir dans la performance sans défaillance, de suivre de près tous les agrégats de gestion, de redoubler d'efforts pour éviter toute mauvaise surprise et enfin de renforcer ses capacités d'endurance économique.

2.4/ En phase de déclin :

Les PME, durant cette phase, entament une descente à haut risque. Elles sont au bord de la faillite. Elles se trouvent obligées soit de céder et de sortir vaincues par la porte de faillite, soit de se redéployer et renaître de ses propres cendres par la mise en œuvre d'un plan de sauvetage redressant sa situation à travers l'innovation, le repositionnement sur le marché, la réponse aux attentes des clients.

Durant cette phase, des problèmes d'ordre socioprofessionnels surgissent. Après dix (10 ans), les dirigeants doivent s'adapter aux nouvelles données économiques. Le constat sera focalisé sur les aspects socio-professionnels (conflits sociaux), technique (équipements obsolètes et manuels), commercial (concurrence tendue), et autres.

3/ Formes de mortalité :

La mortalité d'une PME ne signifie pas seulement disparition totale et définitive mais peut connaître d'autres configurations, notamment :

3.1/ Fusion et Absorption : Dans ces deux cas de figure, la PME, en difficultés, va continuer d'exister de manière intégrée dans d'autres entreprises en gardant, dans la mesure du possible, la même activité. Elle sera restructurée en nouvelle entité, et aura pour résultats l'élargissement du champ d'intervention, le partage des coûts, l'amélioration de la performance et sera plus compétitive. Cette issue pourrait la sauver de la mortalité définitive.

3.2/ Transmission : C'est une forme de mortalité beaucoup plus juridique qu'économique car il s'agit d'un transfert de propriété d'une ou d'un groupe de personnes à de nouveaux (actionnaires ou/et héritiers).

Pour le premier cas, la PME peut être transmise (cédée ou vendue) même dans le cas où elle n'est pas en difficultés économiques (en déclin). Plusieurs mécanismes peuvent intervenir, notamment via la bourse des valeurs.

Par contre, dans le deuxième cas, la transmission intervient suite au décès du propriétaire. Le risque de disparition de la PME, objet de transmission, est très élevé pour changement d'attitudes et visions économiques des héritiers.

3.3/ Changement d'activité : C'est une autre forme de mortalité déguisée qui touche beaucoup plus la nature de l'activité de manière complète ou partielle à l'effet de répondre aux besoins nouveaux du marché en termes de style de consommation, de design, de tendance et autres. La PME concernée peut le faire seule ou en association avec d'autres entreprises.

4/ Synthèse et données statistiques sur la mortalité :

L'examen des données statistiques sont basées sur les informations collectées à travers les bulletins d'informations statistiques édités par le Ministère de l'Industrie.

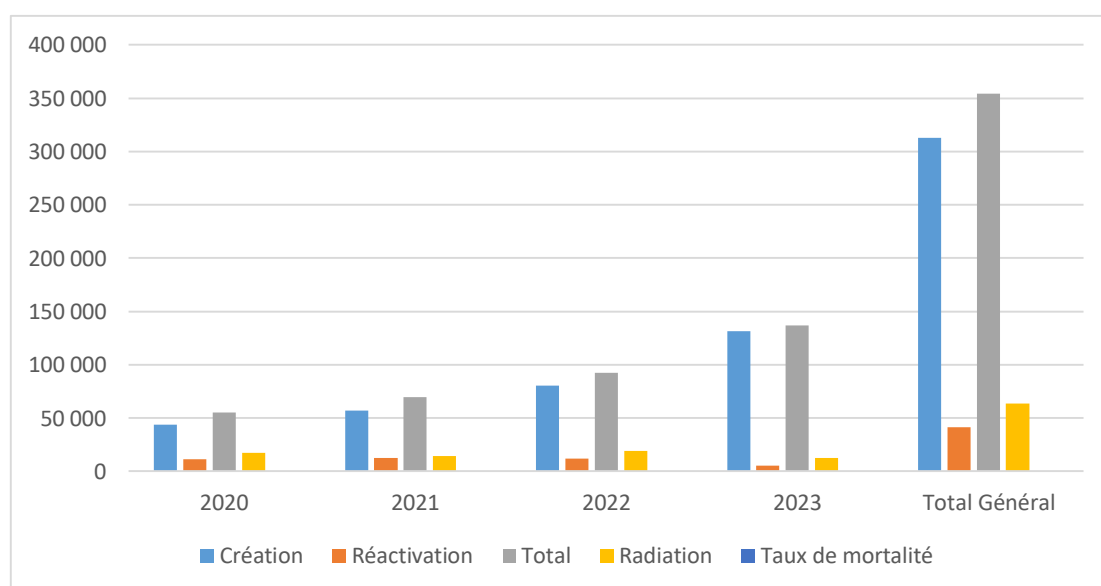
4.1/ Synthèse :

Tableau 4 : Évolution du mouvement de la PME- (2020-2023)

Rubrique Année	Création	Réactivation	Total	Radiation
2020	43 558	11 487	55 045	17 297
2021	57 129	12 675	69 804	14 508
2022	80 531	12 088	92 619	19 179
2023	131 346	5 294	136 640	12 463
Total Général	312 564	41 544	354 108	63 447

Source : Bulletins statistiques de la PME édités par le Ministère de l'Industrie (n°38, 40, 42 et 44).

Graphique indiquant l'évolution du mouvement de la PME - (2020-2023)



4.2/ Analyse :

L'analyse de l'évolution des petites et moyennes entreprises (PME) sur la période 2020–2023 met en évidence des transformations structurelles importantes du tissu entrepreneurial. Cette période, marquée initialement par la crise sanitaire, se caractérise par une amélioration progressive des indicateurs de création, de survie et de pérennité des entreprises.

4.2.1/ Mortalité des PME (2020–2023) :

Les radiations demeurent relativement stables entre 2020 et 2022, avec un décroissement durant l'année 2021 (effets du Covid 19), puis un pic observé en 2022 (19 179 entreprises radiées). Toutefois, l'année 2023 enregistre une baisse importante (12 463 radiations), traduisant par une amélioration de la résilience des PME. Cette tendance témoigne d'une meilleure prise en charge des pouvoirs publics en matière de renforcement des compétences entrepreneuriales des jeunes managers. Des cycles de formations pointues et ciblées sont dispensés dans le cadre de l'accompagnement permanent exercé par les différents dispositifs d'aide mis en place.

4.2.2/ Dynamique des créations d'entreprises :

Les créations de PME enregistrent une croissance soutenue sur l'ensemble de la période étudiée. Elles passent de 43 558 en 2020 à 131 346 en 2023, soit une augmentation de plus de 200 %. Cette progression traduit un regain significatif de l'esprit entrepreneurial ainsi qu'une amélioration de l'environnement des affaires. Les politiques publiques de soutien à l'investissement, la simplification des procédures administratives et la digitalisation des services ont probablement favorisé cette dynamique, notamment en 2023, qui apparaît comme une année charnière.

4.2.3/ Évolution des réactivations :

À l'inverse, les réactivations d'entreprises connaissent une tendance relativement stable, passant de 11 487 en 2020 à 5 294 en 2023 en connaissant une petite augmentation en 2021 pour se stabiliser en 2022. Cette évolution suggère un changement de comportement des entrepreneurs, qui privilégient davantage la création de nouvelles structures plutôt que la relance d'entreprises inactives.

Ce phénomène peut s'expliquer par les coûts et les contraintes associés à la réactivation, ainsi que par l'attractivité croissante des dispositifs d'appui à la création.

III/ Perspectives de croissance des PME à l'ère de la prédominance de la technologie :

En termes de perspectives, les gestionnaires des Petites et Moyennes Entreprises sont tenus, tout d'abord, de bien comprendre le domaine des affaires et de ne pas se lancer à créer des projets dans une optique beaucoup plus commerciale qu'entrepreneuriale.

La réussite de la PME doit s'offrir une vision d'ensemble caractérisée par la découverte de niches à fort potentiel de ressources en bénéficiant des opportunités offertes en termes d'avancée technologique en vue d'une intégration aux différentes filières et pôles de compétitivité, technopoles et sous-traitance.

Cette dynamique est impulsée par les mécanismes mis en place par les pouvoirs publics algériens à l'effet d'atteindre les objectifs de croissance assignés.

A ce titre, plusieurs dispositifs d'appui directs et indirects dédiés au développement des PME ont été mis en place par les pouvoirs publics à l'effet de les accompagner dans le processus de création, d'urgence, de développement et de pérennisation.

Il s'agit de l'Agence Nationale du Développement de l'Entreprenariat (ANADE) ; la Caisse Nationale du Chômage (CNAC) ; l'Agence Nationale du Micro-crédit (ANGEM) ; l'Agence de Développement de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Innovation avec ses démembrés décentralisés – pépinières d'entreprises et centres d'appui et de conseil

(ADPME-PI) le Fonds de Garantie des Crédits PME (FGAR) ; la Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement (CGCI-PME) ; l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissements (AAPI) ainsi que des facilitations bancaires, fiscales et parafiscales et à l'export.

Pour y arriver, il est donc nécessaire de:

- 1/ Prioriser la pérennisation par la densification du tissu économique ;
- 2/ Réduire la mortalité par la pratique d'une gouvernance basée sur l'approche de gestion axée sur les résultats (GAR) ;
- 3/ Veiller à la réussite des PME en les poussant à s'agrandir ;
- 4/ Développer le réseautage et les partenariats ;
- 5/ Promouvoir la culture entrepreneuriale, notamment chez les jeunes ;
- 6/ Encourager la création des PME dans les activités à forte valeur ajoutée ;
- 7/ Accompagner les PME à l'international ;
- 8/ Encourager les initiatives d'invention et d'innovation ;
- 9/ Faciliter l'accès des PME au financement ;
- 10/ Assurer la formation continue du personnel des PME, notamment le Management Opérationnel ;
- 11/ Intégrer les PME, en permanence, dans la sphère technologique ;
- 12/ Intégrer les PME dans l'approche de numérisation ;
- 13/ Adopter l'intelligence économique comme priorité pour se prémunir des effets des crises.

Conclusion et recommandations :

FBER

195

Après recherches et études, ce travail a abouti à des résultats confirmant que les Petites et Moyennes Entreprises (PME) demeurent toujours au cœur du développement économique des pays. Elles constituent le moteur de la croissance économique durable à travers leur contribution effective dans le Produit Intérieur Brut (PIB) en créant de la valeur ajoutée et de l'emploi. Elles ont un cycle de vie à parcourir dans un environnement à mutation rapide. ***La mortalité, comme la pérennisation***, sont des points caractérisant leur existence. Il en ressort que *la mortalité* des PME n'est ni une fatalité par nature ni une défaillance de gouvernance, mais c'est le résultat de la combinaison d'un certain nombre de facteurs internes et externes insuffisamment pris en charge liés aux aspects économiques, réglementaires et institutionnels édictés par un écosystème mis en place encadrant l'environnement des PME.

La sortie des PME de la sphère économique ne peut nullement être considérée comme une mortalité du fait que la possibilité de renaissance demeure maintenue à travers d'autres formes reconnues.

De ce qui précède et tenant compte de l'importance des PME dans l'économie et de leur impact sur la stabilité socio-économique, nous concluons par les *recommandations* suivantes :

- Renforcer les politiques publiques destinées à l'amélioration de l'environnement des affaires des PME ;
- Prendre en charge les problématiques sectorielles en tenant compte des spécificités économiques locales ;
- Assister les PME à adopter une gestion numérisée ;
- Encourager les PME à adopter les nouvelles technologies à travers la facilitation d'accès aux outils adéquats ;
- Impulser une nouvelle dynamique d'intelligence économique ;
- Inculquer la culture de gestion des crises par anticipation.

Bibliographie :**1/ En langue Arabe :**

- بن عديدة نبيل، انعكاسات جائحة كورونا (كوفيد 19) على نشاط المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر، مجلة قانون العمل والتشغيل صنف C، أوت 2020،
- بوقجان وسام، واضح فواز، جائحة كورونا (كوفيد 19) وتداعياتها على نشاط المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر، مجلة دراسات في الاقتصاد وإدارة الأعمال، المجلد 4، العدد 2، ديسمبر 2021،
- جلول شالولي، أطروحة دكتوراة حول عوامل نجاح الاستعلام الاقتصادي في المؤسسات الصغيرة والمتوسطة الجزائرية جامعة الجزائر 3 إبراهيم سلطان شيبوط، كلية العلوم الاقتصادية والعلوم التجارية وعلوم التسيير، قسم علوم التسيير، 2022-2023،
- قانون رقم 02-17 مؤرخ في 11 ربيع الثاني عام 1438 الموافق 10 يناير سنة 2017، يتضمن القانون التوجيهي لتطوير المؤسسات الصغيرة والمتوسطة،
- نادية سماش، المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر بين النجاعة والاختفاق، "وحدة البحث في علوم الانسان للدراسات الفلسفية، الاجتماعية والإنسانية" المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والمقاولاتية – كتاب جماعي- المكتبة الوطنية الجزائرية- 2025،
- كتاب:** - أساليب التمويل بالمشاركة بين الاقتصاد الإسلامي والاقتصاد الوضعي للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة (المشاركة-راس المال المخاطر)، د.خوني رابح و د. حساني رقية، دار الراية للنشر والتوزيع، الطبعة الأولى 2015.

2/ En langue Anglaise :

- ARNOUZ Abdelatif et HAMDANI Mahieddine, The Role of Small and Medium-Sized Enterprises in Promotion Non-Oil Exports in Algeria during the period 2014-2022,

3/ En langue Française :**3.1/ Articles :**

- Amar AMIMER et Ramdane KEZZAR, Evaluation de la contribution des Petites et Moyenne Entreprises au développement économique de l'Algérie : Etude statistique sur la période 2002-2020, Indutrial Economics Review (KHAZZARTECH) , volume 12 n°01 -2022 ;
- Amel chadlia, les PME Algériennes, Etat des lieux et perspectives, revue le manager vol 10, N° 01, 2023 ;
- BOUYACOUB Laila, la densité des Petites et Moyennes Entreprises (PME) : indicateur de mesure de l'entrepreneuriat, Journal d'études en économie et Management Volume 04 n°02 -décembre 2021 ;
- Clément SAMBOU, les déterminants de la pérennité des petites et moyennes entreprises sénégalaises, Revue d'Economie Théorique et Appliquée, volume 09 n°02 décembre 2019 ;
- Nesrine DAHMANE et Abdelaziz BELAIDI, les déterminants de la pérennité des entreprises en Algérie : Cas des petites et moyennes entreprises de la région de la Mitija, revue innovation volume 13 202, n°01 2023 ;
- OUSSAID Aziz, les PME algériennes entre les enjeux économiques et les défis à relever, revue Forum d'études et de recherches économique, volume 07 n°01 2023 ;
- SABEG Meriem et BOUSBIA Laiche Rabia, Etude analytique de l'évolution des PME algériennes durant la crise du Coronavirus et les mesures prises par l'Etat pour faire face, Journal Of Advanced Economic Research /volume 09 ISS 01/2024 ;

FBER

196

- Sid Ahmed mokhtari, les déterminants de la défaillance des PME en Algérie : une modélisation quantitative Basée sur les systèmes experts, Acil journal for Economic and Administrative Research, N°2, Octobre 2022.

3.2/ Thèses :

- MAATALLAH Mohammed, Démographie des PME et leur impact sur l'évolution du tissu industriel, mémoire de Magistère en économie régionale et urbaine appliquée, université d'Oran 2012/2013.

3.3/ Bulletins Statistiques Ministère de l'Industrie :

- Bulletins n° 36, 38, 40, 41, 42, et 44 (2019-2023).

3.4/ Sites Web :

- <https://www.cenareo.com/fr/blog/etapes-cycle-de-vie-entreprise>
- <https://infonet.fr/guide/cycle-de-vie-de-l-entreprise/quelles-sont-les-8-etapes-du-cycle-de-vie-d-une-entreprise>

3.5/ Revues :

- Synthèses OCDE, les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale, juin 2000.

FBER

197